C. J. F. susceptibles de faire partie d'un groupement syndical adhérent aux organisations déjà constituées dans leur profession en conformité de ces principes ou apportent leur concours à la création d'organisations similaires.

Le Congrès,

Considérant que l'action syndicale demande de ceux qui la pratiquent des qualités de dévouement, de désintéressement et de constance, en même temps qu'une préparation doctrinale qui exigent une formation solide ;

Emet le vœu que les groupes de jeunesse catholique s'attachent à préparer une élite en vue de l'action syndicale, en assurant de plus en plus la formation morale et religieuse de leurs adhérents et en les initiant avec une méthode aussi précise que possible à l'étude des problèmes sociaux.

III

Le Congrès,

Considérant que les difficultés sans cesse rencontrées dans l'application des lois sociales proviennent pour la plus grande part de ce que ces lois ne tiennent pas suffisamment compte des besoins différents des diverses professions et ne font pas une assez large part aux avis et aux initiatives des intéressés,

Emet le vœu :

Qu'avant la discussion par le Parlement de tout projet de loi d'ordre social, les organes professionnels existants : Syndicats, Chambres de commerce, Conseils du travail, soient toujours consultés ;

Que les lois sociales soient conçues de manière à faciliter la réalisation de l'organisation professionnelle aux organisations patronales et ouvrières intéressées, et que le soin de fixer les détails d'application et d'assurer le fonctionnement des services, dont la création aura été décidée en principe par ces lois, soit laissé aux dites organisations.

IV

I. — Les Congressistes, considérant que la loi des retraites ouvrières et paysannes est juste en son principe et, en fait, avantageuse aux travailleurs ;

Qu'elle est le fruit d'initiatives dont les catholiques revendiquent leur part ; qu'elle se trouve en harmonie sur certains points avec la doctrine des catholiques sociaux ;

Déclarent accepter le principe de la loi, tout en affirmant la nécessité de réformes profondes en vue d'assurer notamment la gestion des fonds par les intéressés, l'appropriation aux besoins de chaque profession des règles relatives à l'âge de la retraite et au taux des cotisations, et de faire à la famille de l'assuré prématurément décédé une situation plus équitable ; sont résolus à en poursuivre l'application par la création de caisses autonomes, soustrayant les fonds des retraites à la gestion des organismes d'Etat ; ils attirent spécialement l'attention des pouvoirs publics sur la situation des caisses professionnelles agricoles, rendue plus intéressante par suite de la longévité des travailleurs de la terre, et réclament pour ces caisses des subventions spéciales.

II. — Le Congrès, considérant que l'organisation professionnelle doit être la base de toutes les réformes sociales,

Emet le vœu :

Que la loi projetée sur l'assurance contre l'invalidité s'appuie sur les groupements professionnels pour l'organisation et le fonctionnement de cette assurance.

III. — Le Congrès émet le vœu que les caisses de retraites professionnelles, fonctionnant d'après la loi de 1898, soient reconnues aptes à assurer le service de la retraite pour les travailleurs appartenant aux associations qui ont fondé ces caisses.

Billet du Lundi

LE SERVICE PERSONNEL

Il y a quatorze siècles, nous n'étions qu'une petite peuplade de barbares Saliens. Elle avait en son courage la même confiance sans bornes qu'hier les philosophes avaient en leur raison, car tous nos orgueils se ressemblent et se valent.

Tout comme les philosophes, ces barbares ne s'occupaient pas du ciel : ils n'avaient qu'une crainte, c'est que, tombant sur leurs têtes, il ne mît fin à leurs conquêtes. Le péril, au contraire, était que le ciel demeurât à jamais trop haut pour la bassesse de leurs âmes.

Or, un jour, dans cette première guerre aux Allemands qui commence nos destinées, le chef des Francs vit plier sa force. Si appesantie que fût son intelligence par des ambitions toutes terrestres, il devina que, pour fonder la grandeur, il la faut fonder sur un principe, et, faisant un marché avec l'idéal, il offrit à Dieu son épée pour obtenir la domination sur les hommes. Et, selon la parole de Lacordaire, la France naquit à Tolbiac, d'un acte de foi sur un champ de bataille.

Aujourd'hui, ce n'est plus seulement l'intention hasardeuse de l'avenir, c'est la claire leçon de quatorze siècles qui doit ramener la France à Dieu. Rien n'est amoindri, ni dans nos périls, ni dans la vertu du christianisme. Il a duré sans vieillir et ceux-là vieillissent et meurent qui se séparent de lui.

Mais il ne suffit plus, pour répandre cette vertu en notre destinée, qu'un Clovis incline sa tête sous la main d'un saint Remi. Les temps sont clos où la conversion d'un maître fixait la conscience soumise de la nation ; il n'y a plus à attendre qu'un gouvernement, promoteur d'une évolution religieuse, emploie son influence à pousser la multitude vers les autels.

La restauration de l'édifice chrétien ne commencera pas par les sommets, mais par les profondeurs obscures des fondements. Dieu ne peut être rappelé de l'exil que par la volonté du peuple, de chaque homme dans le peuple, et l'avènement d'un pouvoir chrétien ne saurait être que le couronnement et la preuve d'une réforme religieuse accomplie par la nation. Jamais tâche plus étendue ne s'est offerte au zèle de l'Eglise.

Pour agir partout à la fois et sur tous, il lui faut des ouvriers. Il est donc temps de se souvenir que l'Eglise est la société des fidèles, et de ne pas laisser aux clercs seuls une tâche qui est devenue aussi celle des laïques.

Les soldats de métier ne suffisent plus à nos guerres. Chaque nation appelle sous ses drapeaux quiconque lui appartient et est capable de la défendre.

Les œuvres de vérité et de paix n'ont pas droit à moins de dévouement que celles de colère, et dans les grandes mêlées où se mesurent aujourd'hui les croyances, tout chrétien doit à Dieu le service personnel. Il n'est pas un d'eux qui ne puisse hâter cette victoire du Christ dans les âmes et dans la société. L'homme le plus dénué de savoir et de talents humains est le propagateur le plus efficace de sa foi si cette foi est visible à travers le bien qu'il accomplit. Car le Christ veut être défendu surtout par les vertus qu'il enseigne, et la vertu est de toutes les conditions.

Etienne LAMY.

La lutte des ouvriers de Gand

CONTRE LE SOCIALISME

Dans un beau livre, « Vingt-cinq années d'action sociale en Belgique », M. Arthur Verhaeghem raconte comment s'est constitué à Gand le premier groupe de résistance au socialisme et nous montre à l'œuvre quelques-uns de ces ouvriers de la première heure dont la foi intrépide, le dévouement généreux, le zèle inlassable, secouèrent enfin, après trois années de luttes obscures, l'apathie des classes aisées et forcèrent la société à regarder en face le danger qui la menaçait.

Ce furent en effet de simples ouvriers qui se levèrent les premiers pour combattre les utopies socialistes : parmi eux, trois typographes, dont notre ami, M. Gustave Eylenbosch, quatre tisserands, trois ouvriers cotonniers, et pour les diriger, les instruire, leur fourbir quelques armes, un étudiant en pharmacie, M. Herman Ronse.

Celui-ci est le plus instruit du petit groupe. Il écrit et parle bien ; il a des connaissances étendues. Plein de l'ardeur qu'ajoute à ses vingt ans un cœur généreux, il devient tout naturellement le chef de la petite armée — formée de quelques conscrits — qui ne se propose rien de moins que de battre en brèche l'association déjà puissante du Vooruit, de combattre le socialisme en l'attaquant sur son terrain et de résoudre la question sociale.

Entreprise gigantesque, dont aucun des novateurs ne soupçonne l'étendue et les difficultés !

« Ils sont jeunes, écrit M. Veraeghem, sans notoriété, sans fortune, sans relations et surtout sans influence sur les classes supérieures. Qu'importe ! Ils sont hommes de bonne volonté ; ils sont convaincus que le socialisme est un mal pour l'ouvrier, au lieu d'être un bienfait. Dès lors, ils iront de l'avant et n'attendront pas pour obéir à la voix de leur conscience, que la victoire soit assurée. Vrais apôtres de la paix sociale, ils ont foi dans leur cause. Pleins d'enthousiasme, sûrs de vaincre, ils se préparent activement au combat.

M. Herman Ronse réunit toutes les semaines, dans sa chambrette, la petite cohorte de ses amis. Il leur enseigne les éléments de l'économie politique, repasse avec eux le catéchisme, traite quelques questions apologétiques pour les aider à défendre publiquement leurs convictions religieuses et il complète leur instruction en les pourvoyant d'un attirail scientifique très supérieur à celui de la plupart de leurs adversaires.

Ainsi exercés, entraînés, les antisocialistes n'hésitèrent pas à entamer un apostolat inconnu jusqu'alors. Ils se rendirent, fréquemment, le dimanche, tantôt dans un cabaret, tantôt dans un autre, haranguant les consommateurs, dénonçant la tyrannie du socialisme, acceptant volontiers la contradiction et la discussion. Ils firent ainsi quelques centaines de recrues.

C'était peu, en face de l'armée du Vooruit, qui se vantait de compter déjà alors dix mille membres.

Sans hésitation, ils continuèrent leur œuvre d'apostolat personnel près de leurs camarades d'ateliers.

« Ah ! si les dirigeants catholiques, avoue M. Verhaeghem, les avaient connus et soutenus à ce moment, s'ils avaient opposé, dès lors, des œuvres économiques bien choisies aux œuvres socialistes, le socialisme serait demeuré confiné dans d'étroites limites, il n'eût certes pas atteint le formidable développement que notre inaction sur le terrain social lui a permis de prendre ». Abandonné à lui-même, le petit groupe antisocialiste voulut multiplier son action et fonda un journal hebdomadaire, qu'il intitula : **« Le Rayon »**. Les premiers fonds furent fournis par les ouvriers tisserands ; les rédacteurs furent M. Ronse et ses amis.

Puis, M. Eylenbosch prit l'initiative de grouper en fédération les sociétés mutualistes ouvrières qui ne s'étaient pas laissé envahir par les idées socialistes.

Dix sociétés répondirent à son appel.

C'était un trait de génie. De ce coup, les antisocialistes prenant pied dans le monde du travail, gagnèrent à leur cause des centaines d'ouvriers et l'on put fonder enfin des syndicats professionnels. Le premier en date fut celui des cotonniers, dont un simple tisserand, Léon Bruggeman, devint l'âme et le chef.

L'histoire de cet homme vaut d'être racontée : nous la dirons une autre fois.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez. 060

Informations générales

Les Élections provinciales

EN BELGIQUE

Bruxelles. — Les ballottages pour les élections provinciales ont eu lieu dimanche.

14 catholiques, 34 libéraux, 2 socialistes étaient sortants.

Ont été élus : 10 catholiques, 30 libéraux et 10 socialistes.

Les majorités dans les différents conseils provinciaux ne sont pas déplacées.

Catastrophe de chemin de fer

EN SUEDE

13 morts. — 11 blessés

Lingkœping, 16 juin. — Le train express de nuit de Malmœ à Stockholm est entré en collision à 5 heures 1/2, dimanche matin, à la station de Malmslaett par suite d'un faux aiguillage, avec un train de marchandises.

La première voiture, une voiture de wagons-lits, a été mise en pièces ; deux autres ont été fortement endommagées.

Il y aurait 13 morts et 11 blessés.

Le Crime de Cambrai

Henri Noël, ce jeune homme arrêté samedi à Douai, comme auteur probable de l'assassinat de Mme veuve Mollet, rentière à Cambrai, a été conduit dimanche au Parquet de cette dernière ville. Jusqu'ici il n'a pas encore passé d'aveux, mais il faut admettre que les présomptions relevées contre lui sont des plus sérieuses.

La police de Douai continue l'enquête sur l'emploi du temps de Noël à Douai. On sait que depuis son arrivée il ne travaillait pas et dépensait sans compter dans les milieux les plus interlopes.

Les FÊTES de LILLE

LA PLUIE !

Hélas ! les fêtes de Lille ont été gâtées par la pluie, non pas une pluie intermittente et qui laissait place à quelques rayons d'un soleil bienfaisant, mais une pluie continue, et quelquefois torrentielle, au point qu'il ne fallait pas songer à se risquer hors des abris de fortune.

La journée de samedi annonçait ce mauvais temps : le vent était « sot », comme on dit à la campagne ; il soufflait de l'ouest, passait au nord-ouest, revenait au sud-ouest, allait dans tous les mauvais coins et soulevait des nuages de poussière.

Les optimistes pensaient que la petite pluie de samedi soir aurait eu pour conséquence l'apparition d'une journée radieuse. Combien il a fallu déchanter !

Les réjouissances traditionnelles

LE DÉFILÉ DES SOCIÉTÉS

Le traditionnel défilé des Sociétés qui prennent part aux jeux populaires n'a pas obtenu dimanche matin, à cause de la pluie, son succès habituel.

Cette fois c'était square Ruault qu'avait lieu le rassemblement. Il pleut, mais malgré cela, les Sociétés précédées de tambours et de clairons arrivent relativement nombreuses. Les géants de Lille sont également présents.

La foule attend... dans les estaminets voisins l'arrivée des autorités, tandis que les concurrents se mettent en place.

Les beaux pantalons blancs avaient bien perdu de leur fraîcheur. Il fallut préserver les beaux souliers blancs d'une petite cantinière.

Quelques Sociétés étaient précédées de tambours-majors plus ou moins burlesques, le populaire D' siré y figurait en première ligne.

A 9 h. 1/2 précises arrivent MM. Charles Delesalle, maire ; Brackers d'Hugo, Liégeois-Six, Remy, Dambrine, Duburcq, adjoints ; Coutel, Delos, Désiré Danel, Lesot, Lesenne, etc., conseillers municipaux.

La « Marseillaise » est jouée par l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers. Rapidement M. Delesalle et ses collègues passent devant le front des Sociétés. Les autorités se groupent devant l'entrée de la rue des Sahuteaux et au son d'un joyeux pas-redoublé, les Sociétés défilent devant elles.

Le défilé était à peine terminé qu'une pluie diluvienne se mit à tomber. La Municipalité gagna rapidement ses landaus, tandis que tout le monde, musiciens ou joueurs se précipitaient dans les estaminets ou dans les maisons ou sur les cars.

Lydéric et Phinaert furent abandonnés à leurs malheureux sort. Ils supportèrent vaillamment l'averse, et quand elle fut finie ils furent reconduits à la Halle aux Sucres, où un peu à la fois ils se séchèrent.

Ce furent eux seuls qui accomplirent le trajet en entier fixé pour le cortège.

LES JEUX

Le temps s'étant levé vers midi, les jeux et concours populaires installés un peu partout retrouvèrent l'après-midi leurs habitués.

Jeux de bouchons ou de billon, de bac ou de beigneaux furent âprement discutés. Pour ce dernier jeu le « rebattage » aura lieu aujourd'hui place Saint-Martin.

Partout de nombreux spectateurs se sont intéressés à leur jeu favori.

***

Naturellement à 8 heures du matin, des remparts de la Citadelle avaient été tirées les salves d'artillerie de rigueur à Lille pour ouvrir les fêtes.

La IXe Fête Fédérale DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

L'ARRIVÉE DES MUSIQUES

Malgré tout, on essaya d'accomplir le programme à la lettre.

Dès les premières heures de la matinée, les abords de la gare des voyageurs et de la gare Saint-Sauveur étaient des plus animés. Les sociétés commençaient à arriver ; les délégués des fédérations musicales françaises et étrangères débarquaient de tous les trains.

Mais le premier souci, en mettant le pied sur le sol lillois, était de ne pas se laisser mouiller... à l'extérieur tout au moins. C'est pourquoi, au contraire des malheureux restaurateurs, qui avaient compté sur une clientèle extraordinairement nombreuse et avaient fait des provisions de bouche pantagruéliques, les cafés, estaminets et buvettes de la place de la Gare et des rues voisines n'eurent pas trop à se plaindre.

Lorsque la pluie cessait ou paraissait tomber moins fort, les fanfares, harmonies, groupes de musiciens de toutes sortes se risquaient par les rues de la ville, en jouant, pour se donner du cœur,... les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Ces entrées en ville eussent été des plus pittoresques, si le temps s'était trouvé de la partie.

LE CONGRÈS

de la Fédération des Musiques

A neuf heures s'ouvrait, au théâtre de la place Sébastopol, devant une assistance assez nombreuse, et sous la présidence de M. Richart, président, le IXe Congrès de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Le président était entouré de MM. Cuelenaere, vice-président, directeur de l'Harmonie municipale de Douai, Michonneau, président de l'Harmonie du Commerce d'Arras, Fanyau, secrétaire-général, directeur de l'Emulation chorale, Trognon, secrétaire-adjoint, Gaudefroy, chef de la Fanfare des Usines de Courrières, et des membres du Comité de direction.

M. Richart propose d'abord l'envoi de deux télégrammes : l'un de sympathie au Ministre de l'Instruction publique, l'autre de condoléances au Ministre de la Marine.

Puis commence la lecture et l'adoption des rapports.

M. Fanyau rappelle le fonctionnement des œuvres établies par la Fédération en faveur de l'art musical et des musiciens, les démarches accomplies près de la Société des Auteurs, près des Campagnies de chemins de fer, les décisions prises par les Comités des concours, la création de la bibliothèque et l'institution de la tombola d'assiduité. Il parle du Bulletin, de l'œuvre du « bébé musicien », du « Gros sou orphéonique », du « Musicien soldat », des « Concours de solistes », du « Certificat d'aptitudes musicales ».

M. Brisson, ingénieur aux Mines de Béthune, au nom de la Commission de contrôle, donne un satisfecit pour la gestion financière, qu'expose le trésorier, M. Gaudefroy.

Diverses communications sont faites par **MM. Leroy**, de La Gorgue, **Plancot**, d'Honnechy, **Larousse**, du Quesnoy.

M. Michonneau fait procéder au renouvellement partiel du Comité. Les membres sortants sont réélus.

M. Manaut, de Tourcoing, entretient l'assistance de la question des droits d'auteur ; **M. Verbregghe**, chef de la Philharmonique d'Armentières, de la situation des musiques militaires résultant de la loi de deux ans ; **M. Carret**, de Béthune, du rôle de brancardiers que pourraient tenir les musiciens en cas de guerre ; **M. Ferron**, de la musique à l'école...

LES PERSONNAGES OFFICIELS

LA PLUIE... DES DECORATIONS

A onze heures et demie, les personnages officiels, M. Versini, délégué du ministre de l'Instruction publique, en tête, faisaient leur entrée dans la salle et prenaient place sur l'estrade.

On décidait aussitôt que la ville de Lens était choisie pour les fêtes musicales de 1913, puis le délégué du ministre prononçait une courte allocution, préambule à la distribution des récompenses suivantes :

Officiers de l'Instruction Publique. — MM. Bourée, Lille ; Defernée, Liévin ; Gabelles, Abscon ; Mme Lefebvre, Lille.

Officiers d'Académie. — MM. Bègue, Cambrai ; Brisson, Béthune ; Caudron, Frais-Marais ; Cobou, Lille ; Couvreur, Lille ; Corfaux, Valenciennes ; Delonque, Lille ; Desrousseaux, Lille ; Evin, Nœux ; Gaspard, Lille ; Hautoit, Solesmes ; Houseaux, Annay-sous-Lens ; Labbe, Lambersart ; Leclercq, Wattrelos ; Lesaffre, Ronchin ; docteur Looten, Lille ; Maillard, Béthune ; Martin, Lille ; Noura, Wavrechain ; Portebois, Lille ; Saudrard, Arras ; Wilmot, Lille.

Médaille de vermeil de l'Encouragement au Bien. — MM. Doutremepuich, St-Laurent-Blangy ; Plancot, Honnechy ; Duhamel, Roubaix ; Lecat, Avion ; Chavatte, Anzin ; Catteaux, Roubaix ; Fournier, Roubaix.

Médaille de la Fédération Musicale de France. — MM. Henri Chavatte, Trith-Saint-Léger ; Louis Knorr, Roubaix ; Henri Hennion, Linselles ; Victor Tison, Saint-Amand ; Juste Bancourt, Ruyaulcourt.

Médaille d'honneur de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais. — MM. Vanduick, Saint-Pol-sur-Ternoise ; Léon Manaut, Tourcoing ; Honorez, Roubaix ; Léger, Sous-le-Bois-Maubeuge ; Loiseau, idem ; Guiot, Ardres ; Louis Magy, Sous-le-Bois-Maubeuge ; Warnotte, idem ; Tilmant, Valenciennes ; Jules Ballois, Lens.

Les Récompenses aux vieux musiciens

Ont obtenu des récompenses pour les années passées dans leurs sociétés :

Le chiffre qui suit le nom du lauréat indique ses années de présence dans les sociétés de musique.

Philharmonie Municipale d'Annœullin. — Méd. d'hon. : J.-B. Parsy, 31 ans. — Dipl. d'hon. : Hien, 29 ans ; Dancoisne, 20 ans ; Dal, 20 ans ; Mortreux, 20 ans.

Chorale d'Anzin. — Méd. d'hon. : Delzant, 31 ans. — Dipl. d'hon. : Delzant, 22 ans ; Chevalier, 20 ans ; Thierry, 20 ans Delbecque, 20 ans ; Foncken, 20 ans, Scouflaire, 20 ans. — Méd. spéciale : Bétrencourt, 34 ans ; Bardoux, 31 ans.

Musique Municipale d'Anzin. — Dipl. d'hon. : Ghison, 23 ans.

Cercle Weber d'Armentières. — Méd. spéc. : Delesalle, 31 ans.

Société Philharmonique d'Armentières. — Méd. d'hon. : Bouquillon, 33 ans ; Boite, 33 ans ; Hamiaux, 32 ans ; Lefebvre, 31 ans ; Canonne, 31 ans.

Chorale La Renaissance d'Armentières. — Méd. spéc. : Joye, 42 ans.

Fanfare des Mineurs d'Auberchicourt. — Méd. d'hon. : Blommaert, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Mombon, 26 ans ; Guillaume, 21 ans. — Méd. spéc. : Blas, 32 ans.

Orphéon des Mines d'Aniche, à Auberchicourt. — Méd. spéc. : Michel, 32 ans.

Fanfare d'Aubigny et d'Aubencheul-au-Bac. — Méd. spéc. Delattre, 30 ans.

Fanfare « L'Avenir » d'Auchy-lez-Orchies. — Dipl. d'hon. : Madoux, 21 ans.

Fanfare Municipale d'Aulnoye. — Méd. spéc. : Devigne, 31 ans ; Nimal, 30 ans.

Fanfare Libre d'Avesnes-lez-Aubert. — Méd. spéc. : Vérin, 35 ans.

Harmonie (Ancienne Musique Municipale d'Avesnes-sur-Helpe). — Méd. d'hon : Paris, 35 ans ; Vancher, 32 ans ; Fromentin, 33 ans. — Dipl. d'hon. : Bombled, 28 ans ; Martinès, 25 ans.

Musique Municipale de Bailleul. — Méd. d'hon. : Salomez, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Plichon, 22 ans.

Union Démocratique de Bellignies. — Méd. d'hon. : Liénard, 36 ans ; Descamps, 35 ans ; Duransoy, 32 ans ; Dufeu, 31 ans.

Harmonie Municipale de Cambrai. — Méd. d'hon. : Bègue, 30 ans.

Union Orphéonique de Cambrai. — Méd. d'honn : Baudoin, 31 ans ; Larondelle, 30 ans. — Dipl. d'honn. : Martin, 20 ans.

Fanfare Municipale les Enfants du Nord de Canteleu-Lambersart. — Méd. spéc. : Lahaye, 31 ans ; Rossert, 30 ans.

Fanfare Municipale de Cysoing. — Méd. d'hon. : Thomas, 31 ans.

Chorale La Concorde de Comines. — Méd. d'hon. : Debrez, 31 ans ; Martin, 31 ans.

Société Philharmonique « L'Union » de Cousolre. — Méd. d'hon. : Montay, 31 ans ; Lassinat, 31 ans.

Musique Communale de Curgies. — Méd. d'hon. : Gillot, 31 ans.

Fanfare Municipale de Douzies-Montplaisir. — Méd. d'hon. : Parpette, 36 ans ; Hernandez, 35 ans ; Guichard, 31 ans.

Fanfare Municipale de Dorignies. — Dipl. d'hon. : Brocal, 27 ans ; Ricart, 25 ans ; Obert, 24 ans. — Méd. spéc. : Valin, 31 ans.

Fanfare Echo de l'Yser, d'Esquelbecq. — Méd. d'hon. : Vandersluys, 31 ans ; Conflans, 31 ans ; Deram, 30 ans ; Vanpoperinghe, 30 ans ; Drieux, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Rabat, 20 ans.

Union Musicale de Faumont. — Dipl. d'hon : Vilette, 28 ans ; Mortelette, 28 ans ; Raymond, 28 ans ; Maine, 25 ans ; Raymond, 24 ans ; Beauvois, 22 ans. — Méd. spéc. : Fossiés, 32 ans.

Fanfare Municipale de Fenain. — Dipl. d'hon. : Leclercq, 21 ans ; Delval, 21 ans ; Gillon, 21 ans.

Fanfare Municipale de Ferrière-la-Grande. — Méd. spéc. : Lutaud, 30 ans.

Harmonie Municipale de Glageon. — Dipl. d'hon. : Trigaux, 21 ans. — Méd. spéc. : Trigaux, 31 ans.

Union Musicale de Gondecourt. — Dipl. d'hon. : Loyer, 20 ans ; Henri Delefosse, 20 ans.

Fanfare Municipale des sapeurs-pompiers d'Haubourdin. — Méd. d'hon. : Carlier, 30 ans.

Musique Communale d'Hondschoote. — Méd. d'hon. : Schatsman, 30 ans.

Fanfare Municipale d'Hon-Hergies. — Méd. d'hon. : Démarét-Lemyre, 31 ans.

Chorale la Cécilienne d'Houplines. — Dipl. d'hon. : Sultis, 22 ans ; Devolder, 20 ans ; Decocq, 20 ans ; Desreumaux, 20 ans ; Brat, 20 ans ; Pottié, 20 ans.

Musique Municipale d'Iwuy. — Médaille d'hon : Tranoy, 36 ans ; Potiez, 34 ans ; Rufin, 33 ans. — Dipl. d'hon. : Buirette, 27 ans.

Union Chorale de Jeumont. — Dipl. d'hon : Léonard, 24 ans ; Frenoye, 21 ans.

Fanfare municipale de La Chapelle-d'Armentières. — Dipl. d'hon. : Baelde, 21 ans ; Turpin, 21 ans ; Duhamel, 20 ans.

Société Philharmonique, Sainte-Cécile de La Gorgue. — Méd. d'hon. : Sabre, 30 ans.

Fanfare les Enfants du Nord, de Lallaing. — Méd. d'hon. : Lagache, 31 ans ; Martinache, 31 ans. — Méd. spéc. : Candron, 34 ans.

Fanfare l'Union de La Longueville. — Méd. d'hon. : Cranez, 31 ans. — Dipl. d'hon. : Cogniot, 21 ans.

Harmonie municipale de La Madeleine. — Méd. d'hon. : Nabbé, 30 ans.

Chorale patoisante Les Amis Réunis de La Madeleine. — Méd. spéc. : Corbel, 36 ans.

Musique municipale de Landrecies. — Méd. d'hon. : Masson, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Deruisseaux, 20 ans.

Musique municipale de Lannoy. — Méd. d'hon. : Delederière, 31 ans ; Fouster, 31 ans ; Ruys, 30 ans.

Philharmonie de Leers. — Méd. d'hon. : Duez, 30 ans ; Vanessche, 30 ans.

Union Chorale de Le Quesnoy. — Dipl. d'hon. : Plichon, 21 ans.

Fanfare Amis Réunis de Wazemmes, à Lille. — Dipl. d'hon. : Claeys, 22 ans. — Méd. spéciale : Van Bedaf, 38 ans ; Breckpot, 30 ans.

Fanfare du Sud de Lille. — Méd. spéc. : Bérat, 37 ans.

Union Chorale des Orphéonistes Lillois de Lille. — Méd. d'hon. : D'Haveloose, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Sarralier, 20 ans.

Chorale L'Avenir Moulinois de Lille. — Médailles d'hon. : Ballieu, 38 ans ; Ducoin, 32 ans ; Debruyne, 31 ans.

Musique municipale du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille. — Méd. d'hon. : Delrue, 48 ans ; Deren, 45 ans ; Sollem, 42 ans ; Brisy, 41 ans ; Delerue, 35 ans ; Verriest, 32 ans ; Vilerval, 31 ans ; Dhainaut, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Ducastel, 26 ans ; Wattripont, 26 ans ; Schaller, 24 ans ; Defonghe, 23 ans ; Marchant, 22 ans.

Société Philharmonique de Linselles. — Diplôme d'hon. : Nuitte, 23 ans.

Harmonie municipale de Loos-lez-Lille. — Méd. d'hon. : Lefebvre, 35 ans.

Société Philharmonique des Mines de Douchy, à Lourches. — Méd. d'hon. : Beauchamp, 38 ans ; Prévost, 31 ans ; François, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Derlique, 20 ans.

Fanfare municipale de Lys-lez-Lannoy. — Dipl. d'hon. : Vanderkot, 23 ans ; Despierre, 21 ans. — Méd. spéc. : Delfosse, 38 ans.

Fanfare L'Avenir du Marais-de-Lomme. — Méd. spéc. : Demeulenaere, 33 ans.

Harmonie Municipale de Marcq-en-Barœul. — Dipl. d'hon. : Flourez, 26 ans ; Mahieu, 24 ans.

Fanfare de Marets. — Méd. d'hon. : Direz, 32 ans ; Desteucq, 32 ans. — Dipl. d'hon. : Direz, 25 ans ; Gavériaux, 25 ans ; Leclercq, 25 ans ; Lemaire, 22 ans ; Lor, 21 ans.

Fanfare de Marquillies. — Méd. d'hon. : Godsence, 30 ans ; Droubaix, 30 ans.

Orphéon Maubeugois de Maubeuge. — Méd. spéc. : Bartier, 31 ans.

Société Philharmonique de Maubeuge. — Méd. spéc. : Debrue, 40 ans.

Fanfare de Mons-en-Barœul. — Méd. d'hon. : Moreuw, 33 ans ; Pottier, 32 ans ; Blanquart, 31 ans. — Méd. spéc. : Baratte, 31 ans.

Harmonie Municipale de Nieppe. — Méd. d'hon. : Marle, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Focquenoy, 26 ans.

Fanfare La Noordpeenoise, de Noordpeene. — Méd. d'hon. : Depaeuw, 33 ans ; Dipl. d'hon. : Top, 26 ans ; Heele, 25 ans ; Vancappe, 23 ans ; Mallauran, 20 ans. — Méd. spéc. : Lorthiau, 30 ans.

Fanfare La Lyre Ouvrière d'Onnaing. — Dipl. d'hon. : Lanselle, 20 ans. — Méd. spéc. : Fougnies, 30 ans.

Harmonie des Etablissements Agache de Pérenchies. — Méd. d'hon. : Joseph Bossaert, 39 ans ; Henri Bossaert, 36 ans ; Ghesquière, 35 ans ; Debondue, 34 ans ; Barbez, 30 ans.

Fanfare de Pont-de-Nieppe. — Méd. d'hon. : Chiens, 30 ; Leuridan, 30 ans ; Lannoo, 30 ans ; Pruvost, 30 ans.

Harmonie de Préseau. — Dipl. d'hon. : Bailleux, 26 ans ; Bassez, 23 ans.

Fanfare les Amis Réunis de Râches. — Dipl. d'hon. : Fichelle, 25 ans ; Pennequin, 20 ans.

Musique Municipale de Roncq. — Méd. d'hon. : Delporte, 33 ans ; Decottignies, 30 ans. — Méd. spéc. : Laperre, 34 ans.

Union des Travailleurs de Roubaix. — Méd. d'hon. : Despretz, 30 ans.

Grande Harmonie de Roubaix. — Méd. d'hon. : Delplanque, 30 ans ; Verhaeghe, 30 ans ; Boghaert, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Picavet, 20 ans.

Fanfare Delattre de Roubaix. — Méd. d'hon. : Prévost, 30 ans ; Vandelannotte, 30 ans ; Méd. spéc. : Honorez, 61 ans.

Chorale de Notre-Dame de Roubaix. — Dipl. d'hon. : Thieffry, 23 ans ; Desbouvrie, 22 ans ; Watteau, 21 ans ; Mahieu, 20 ans.

Musique l'Etoile du Nord de St-Pol-sur-Mer. — Méd. spéc. — Deschamps, 32 ans ; Deheunynck, 32 ans ; Loonis, 30 ans ; Vansteeger, 30 ans ; Caelen, 30 ans.

Musique Communale de St-Pol-sur-Mer. — Dip. d'hon. : Dondeyne, 20 ans ; Nave, 20 a.

Musique Municipale de St-Saulve. — Dip. d'hon. : Wallez, 20 ans ; Payen, 20 ans ; Kœpler, 20 ans.

Fanfare Municipale de St-Vaast-la-Vallée. — Méd. d'hon. : Laurent, 35 ans ; Delbart, 34 ans ; Mirland, 34 ans. — Dip. d'hon. : Delcourt, 27 ans ; Demarcq, 27 ans ; Delbart, 22 ans ; H. Delbart, 22 ans.

Harmonie de Saultain. — Méd. d'hon. : Liban, 30 ans ; Debecq, 30 ans.

Union Musicale de Seclin. — Méd. d'hon. : Verdière, 30 ans ; Ducatillon, 30 ans ; Delcampe, 30 ans. — Dip. d'hon. : Houppe, 22 a. ; Lesaffre, 20 ans.

Fanfare Municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge. — Méd. d'hon. : Loiseau, 54 ans ; Léger, 54 ans ; Magy, 53 ans ; Warnotte, 52 ans ; Humblet, 35 ans. — Dip. d'hon. : Englebert, 26 ans ; Lhoire, 24 ans ; Fockenier, 23 ans ; Nassens, 22 ans ; Wauty, 21 ans.

Harmonie de Steenwerck. — Méd. d'hon. : Verhague, 31 ans ; Patou, 30 ans.

Harmonie du Blanc-Seau de Tourcoing. — Méd. d'hon. : Cruque, 30 ans.

Grande Fanfare de Roubaix. — Méd. d'hon : Vanderperren, 30 ans. — Méd. spéc. : De Meyer, 36 ans.

Chorale du Sacré-Cœur de Roubaix. — Méd. d'hon. : Brulant, 34 ans ; Fauvarque, 31 ans. — Dip. d'hon. : Wagnou, 26 ans ; Verschoore, 25 ans.

Chorale mixte « La Solidarité Artistique » de Roubaix. — Méd. spéc. : Willem, 31 ans.

Cécilia Roubaisienne de Roubaix. — Dip. d'hon. : Janssens, 21 ans. — Méd. spéc. : Bonte 37 ans.

Cercle Orphéonique « Les XL » de Roubaix. — Méd. spéc. : Lécluze, 32 ans ; Jooseph, 31 ans ; Van den Weghe, 30 ans.

Fanfare Ste-Cécile de Rubrouck. — Méd. d'hon. : Vermeulen, 31 ans ; Duhoo, 31 ans ; Cortier, 31 ans ; Soutoir, 31 ans. — Dip. d'hon : Ed. Laurent, 28 ans ; C. Laurent, 22 ans.

Harmonie municipale de Saint-Amand-les-Eaux. — Dip. d'hon. : Em. Sénéchal, 20 ans ; Léon Sénéchal, 20 ans.

Fanfare de St-André-lez-Lille. — Dip. d'hon : Dewilde, 22 ans ; Théger, 20 ans ; Jonckeere, 20 ans. — Méd. spéc. : Delobel, 32 ans ; Berghe, 30 ans.

Harmonie La Fraternelle de Tourcoing. — Méd. spéc. : Laporte, 39 ans ; Godart, 32 ans.

Société Nationale des Orphéonistes Crick-Sicks de Tourcoing. — Méd. d'hon. : Duterte, 30 ans ; Delbecq, 30 ans ; Manaut, 30 ans ; Welcomme, 30 ans ; Werbrouck, 30 ans ; Bouche, 30 ans.

Orphéonistes de Valenciennes. — Méd. d'hon. : Tilmant, 50 ans. — Méd. spéc. : Faille, 34 ans.

Harmonie de Vieux-Berquin. — Méd. d'honneur : Lassure, 46 ans ; Dassonville, 42 ans ; Moreel, 36 ans ; Lespagnol, 36 ans ; Verwaerde, 35 ans ; Lagersie, 35 ans ; Debrock, 35 ans ; Bossus, 34 ans. — Dipl. d'hon. : Thoré, 22 ans ; Bourel, 22 ans.

Harmonie des Mineurs de Vieux-Condé. — Dipl. d'hon. : Faniard, 20 ans ; Lemoine, 20 ans ; Decout, 20 ans ; Défossé, 20 ans.

Fanfare de Villers-Sire-Nicole. — Méd. spéciale : Halgrain, 43 ans ; Pasture, 37 ans ; Landrecies, 34 ans.

Musique municipale de Wattrelos. — Méd. d'hon. : Watteau, 30 ans.

Fanfare de Wasquehal. — Méd. d'hon. : Vanisberg, 30 ans. — Dipl. d'hon. : Duhem, 21 ans.

Union Chorale de Bargues à Wattignies. — Méd. spéc. : Rogie, 47 ans.

Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Wez-Macquart. — Dipl. d'hon. : Hespel, 20 ans ; Miner, 20 ans.

Harmonie municipale de Wormhoudt. — Diplôme d'hon. : Deman, 24 ans Clabaux, 22 ans.

LA REMISE DU FANION FÉDÉRAL

A la sortie, sur la place Sébastopol, a eu lieu, en quelques instants — le mauvais temps en était sans doute la cause — la remise du fanion fédéral à l'Harmonie municipale des Sapeurs-Pompiers de Lille par la Grande-Harmonie de Roubaix.

Un morceau de musique — on ne pouvait pas moins faire — a été exécuté pour la circonstance par la Grande-Harmonie de Roubaix.

LA RÉCEPTION DU DÉLÉGUÉ DU MINISTRE

Le délégué du ministre de l'Instruction publique, M. Versini, chef de cabinet, était arrivé par l'express à onze heures.

A la gare l'attendaient : MM. Trépont, préfet ; Ch. Delesalle, maire ; Binauld, Liégeois-Six, Duburcq, Wauquier, adjoints ; Ducastel, le docteur Sockeel, Rémy, Leleu, Lesenne, Désiré Danel, Delos, Coutel, Lesot, etc., conseillers municipaux ; Assoignion, secrétaire général de la mairie ; Le Goaster, inspecteur principal de la Compagnie du Nord ; Brochart, chef principal de la gare ; Lyon, recteur ; Peltier, directeur départemental de l'enseignement primaire ; Gaëhlinger, commissaire central, etc.

Après l'exécution de la « Marseillaise » par la musique des sapeurs-pompiers, les présentations furent faites de part et d'autre, avec force sourires et salamalecs de commande, puis les membres du cortège traversèrent les quais, la salle des pas-perdus et prirent place dans les landaus, qui les conduisirent à la salle de spectacle, place Sébastopol.

LE BANQUET OFFICIEL

A une heure, au banquet officiel, au restaurant Divoir, se trouvaient, entourant M. Charles Delesalle, qui présidait, MM. Versini, Trépont, Lyon, le docteur Looten, Richart, le député Couesnon, de l'Aisne, Allain, Melchior, consul de Belgique, Cuelenaere, Le Goaster, Michonneau, Duburcq, Dambrine, Robert, inspecteur des chemins de fer à Cambrai, Peltier, inspecteur de l'enseignement primaire, Boivin, commandant des sapeurs-pompiers, la plupart des conseillers municipaux de Lille, les membres du Comité de direction de la Fédération, les membres du Comité d'organisation, etc.

Au champagne, M. Charles Delesalle prononça un toast fort applaudi, disant d'abord qu'il était navré que le temps fût à ce point inclément, mais qu'il fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur.

M. le Maire adressa ses remerciements au représentant du ministre, puis au préfet, à M. Couesnon, au recteur, au président et aux musiciens de la Fédération.

M. Richart répondit en quelques mots pour remercier à son tour la ville de Lille en la personne de son maire, qu'il pria d'accepter une plaquette d'argent, et de son adjoint aux fêtes, M. Dambrine.

Enfin, M. Versini parla de l'intérêt considérable que prenait à l'essor musical son ministre, M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, membre élu du Conseil supérieur de la Mutualité, etc., etc.

A peine un vivat au délégué du ministre était-il terminé qu'il fallut partir pour assister, sur le kiosque de la Grand'Place, au défilé des 474 sociétés et des 23.627 musiciens.

La promenade flamande et le défilé des Bannières

La promenade flamande serait-elle « arrosée », ne le serait-elle pas, telle était l'angoissante question que chacun se posait dimanche au début de l'après-midi. A 2 heures 1/2 une averse cinglante, glaciale, balaya la rue, fit se déployer des milliers de parapluie. On crut un instant que la beauté du défilé serait compromise.

Heureusement, vers trois heures, le ciel se rasséréna, quelques pâles rayons glissèrent à travers l'opaque réseau des nuages gris et vinrent, en séchant les pavés, répandre la joie sur tous les visages.

Pendant plus d'une heure la vaste terrasse du boulevard des Ecoles présenta l'aspect d'une véritable fourmilière. Des groupes compacts de musiciens au bras desquels brillaient les instruments de cuivre et d'argent, se heurtaient, se compénétraient, ralliaient la bannière ou le fanion de leur société, se mouvaient en tous sens, créaient un désordre inexprimable du plus pittoresque effet.

A trois heures cependant le cortège s'ébranlait et s'engageait au milieu d'une haie touffue de spectateurs dans la rue Saint-Sauveur. Il suivit successivement les rues des Augustins, du Vieux-Marché aux Moutons, la place de la Gare, la rue Faidherbe, pour déboucher sur la Grand'Place et défiler devant la tribune d'honneur qui n'était autre que le luxueux kiosque des Sociétés de musique.

De nombreuses personnalités avaient pris place sur cette tribune. Citons MM. Versini, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique ; M. Trépont, préfet du Nord ; M. Delesalle, maire de Lille ; MM. Richart, président du Comité de la Fédération des musiques ; Allain, secrétaire-général de la Préfecture ; Aussaresse, chef de cabinet ; Leroy, sous-chef ; Dambrine, Binauld, Duburcq, Wauquier, adjoints ; Coutel, Leleu, Danel, Druez, Legrand-Herman, Lessenne, Guiselin, Ducastel, Delos, Lesot, Richebé, conseillers municipaux ; Assoignion, secrétaire-général de la mairie ; le commandant Boivin ; MM. Thieullet, Fanyau, Desroussaux, le capitaine Wissocq, chef de la musique du 8e de ligne, à Saint-Omer, des membres de la presse.

Quand la tête du cortège apparut dans la rue des Manneliers, un violent remous se produisit dans l'immense foule massée sur la place. Caracolant sur leurs bêtes fringantes, précédés du capitaine Gaffet, apparurent d'abord vingt-deux gendarmes en grande tenue. Derrière eux venaient les clairons et l'imposante phalange des musiciens des sapeurs-pompiers de Lille.

Puis ce fut le défilé pittoresque, éblouissant, bruyant, kaléidoscopique des quatre cents Sociétés qui avaient répondu généreusement à l'appel du Comité d'organisation.

Tous les yeux se portèrent tout d'abord sur les groupes de bannières. Et ce fut un véritable plaisir des yeux que de voir passer toutes ces soies multicolores brodées richement, ornées de glorieuses inscriptions, maintenues à la hampe ou flottant joyeusement, surmontées d'une couronne de médailles, s'entrechoquant harmonieusement, trophées proclamant la valeur des Sociétés.

Maintes acclamations retentirent au passage de ces bannières. Une d'entr-elles surtout, celle de la « Lyre Tournaisienne », retint l'attention. Faite d'un immense morceau de soie aux couleurs nationales, fixée à une hampe gigantesque, elle faisait majestueusement onduler au-dessus de toutes les autres ses larges plis.

Les groupes de bannières passées on s'attacha à détailler chacune des Sociétés de musique qui défilaient dans le tintamarre des clairons, des cuivres et des grosses caisses.

Chacune d'elles était précédée d'un porte-fanion. C'était presque toujours un gamin, pas toujours très heureusement choisi, qui se montrait en général tout fier de parader dans une telle fête et maintenait ferme et droit l'enseigne de sa Société.

Grandes ou petites, richement ou modestement habillés, tous les musiciens reçurent l'accueil également sympathique du public.

On applaudit l'Harmonie municipale de Falaise (Calvados) qui aura certainement le prix d'éloignement puisque ses musiciens ont parcouru 490 kilomètres pour venir se faire entendre à Lille. L'Harmonie de Sedan, la Société chorale de Saint-Jean-les-Bruxelles, la Chorale de Montreuil-sous-Bois, le Cercle Massenet, de Bruxelles, de